

Ligue Champagne Ardenne de triathlon
AVIS et MODALITES de FORMATION BF5
Saison 2008 2009

Modifications suite aux informations de la FFTRI le 14 octobre 2008

Tous les détails de la nouvelle organisation ne sont pas connus mais sont indiqués ci-dessous les grandes lignes

LA FORMATION

comprend 2 parties

- une partie théorique de 30 heures
- une partie pratique de 30 heures

Inscription avant le 15 novembre

Formation théorique 30h

10 h de stage club, comité ou ligue

Examen BF5 le 16 mai 2009

Stage 20h sur la ligue

Validation de l'examen en septembre

Elle est prévue en **plusieurs** étapes :

A/ une formation théorique de 30 heures (Dans ces 30 heures est incluse la formation à l'arbitrage)

1- une formation de 2 jours (les dates seront fixées en commun) et une participation à la réunion d'encadrement le matin de l'AG de ligue (janvier 2009)..et 2

2- le candidat reçoit le manuel BF5 et en prend connaissance à domicile. Ensuite il répond par écrit, à des questionnaires envoyés par le CTL.

3- la formation à l'arbitrage

B/ le candidat assure 10h d'encadrement dans son club, le comité départemental ou la ligue.

C/ l'examen est prévu le samedi 16 mai 2009

D/ le stagiaire participe, sous le contrôle des formateurs, à l'encadrement d'un stage de jeunes de la ligue (en général 4 jours en été y compris un week-end). Il prendra une part active aux séances spécifiques au triathlon au cours desquelles des conseils seront apportés par les formateurs. Les stagiaires BF5 recevront un complément de **formation pratique** au cours des soirées et pendant que les jeunes pratiqueront d'autres activités (voile, canoë etc..) encadrées par des professionnels.

E/ En fonction des notes de l'examen et du stage, la validation est proposée à la FFTRI en septembre 2009.

CONDITIONS POUR SUIVRE LA FORMATION :

Retourner l'imprimé de demande complété et validé par le président du club **avant le 15 novembre 2008**

Joindre une photocopie de la licence saison en cours ou une attestation du club indiquant que la demande de licence est en cours.

Joindre une photo d'identité et le règlement de 100 € à l'ordre de « ligue Champagne Ardennes de triathlon ». (Ce règlement est définitivement acquis à la ligue si la formation est lancée).

EXAMEN BF5 :

L'examen BF5 peut être passé indifféremment dans n'importe quelle ligue. Les sujets sont déterminés par la FF TRI.

Le candidat à l'examen BF5 devra obligatoirement :

Fournir une attestation d'activité d'au moins **10 h** au sein du club **ou du comité départemental..**

Fournir une attestation de formation à l'arbitrage (qui comprend une formation théorique et un arbitrage réel).

Fournir une attestation de suivi de la formation BF5 (obligatoirement établie par un CTL).

Avoir 18 ans révolus à la date de l'examen.

Etre titulaire du code de la route.

Pour information : à partir de 2009-2010 le candidat devra aussi être titulaire du brevet secourisme PSE1

Envoyer **un mois** avant l'examen, un document personnel (5 à 7 pages) sur une activité d'encadrement au sein du club et le présenter oralement le jour de l'examen. Ce document et cette présentation visent à mesurer l'implication et le sérieux de l'encadrement sur le terrain. Ce n'est pas un devoir de rédaction.

Pour plus d'informations voir le guide de la formation **de la FFTRI 2008- 2009 à paraître sur le site de la FFTRI**

NOMBRE DE CANDIDATS :

Si le nombre de candidats à la formation est insuffisant, la formation sera reportée l'année suivante. Les candidats qui souhaiteraient quand même la faire dans la saison en cours, seront orientés vers d'autres ligues.